

chirurgicales, celles sur lesquelles il peut être utile qu'un propriétaire d'animaux possède quelques connaissances, ne fût-ce que pour les prévenir quand il en connaîtra bien les causes, et pour en préparer ou commencer le traitement quand elles se seront déclarées.

Quant à l'ordre de mes descriptions, je traiterai :

1^o De la manière de contenir les animaux à opérer;

2^o Des règles générales dans la préparation et l'exécution des opérations;

3^o Des règles les plus importantes des pansements applicables aux plaies produites par des accidents ou des opérations;

4^o Des temps élémentaires des opérations;

5^o De celles des opérations dont je croirai la connaissance utile aux propriétaires ruraux;

6^o Enfin, de quelques maladies chirurgicales qui sont, à mes yeux, dans le même cas.

Avant d'aller plus loin, je rappellerai ici que, pour peu qu'une opération doive être longue, douloureuse, ou exposer l'animal à perdre beaucoup de sang, celui-ci doit y être préparé par un ou plusieurs jours de diète, suivant son âge, son degré d'irritabilité, et la force plus ou moins grande de sa constitution. Quant à la préparation des parties sur lesquelles l'opération doit être pratiquée, j'en parlerai lorsque je traiterai en particulier de celles des opérations avant lesquelles elle peut être utile.

SECTION I^{re} — De ce qu'il convient de faire avant les opérations.

C'est un vieil adage en chirurgie, que, pour être bien faite, une opération doit être pratiquée avec *sûreté, promptitude et dextérité* (*tutò citò et jucundè*). Mais de ces conditions la plus importante c'est la *sûreté*; car au lieu de s'entendre seulement, comme en chirurgie humaine, dans l'intérêt du malade (et c'est déjà un puissant intérêt), elle doit s'appliquer aussi, en chirurgie vétérinaire, à l'opérateur lui-même. En effet, indépendamment des mesures qu'il doit prendre pour préparer l'exécution facile et sûre d'une opération, celui-ci doit, en même temps, n'oublier aucune précaution pour sa sûreté personnelle, exposé qu'il est à être à chaque instant blessé ou tué par les animaux qu'il opère. Les exemples de pareils accidens ne manqueraient malheureusement pas, pour prouver qu'on ne saurait être trop prudent pour les prévenir.

La première précaution à prendre pour rendre une opération plus facile et plus sûre, et aussi pour éviter d'être blessé, c'est d'attacher, fixer debout, ou maintenir couché, suivant le besoin, l'animal qu'on veut opérer. On prévient encore ou diminue la fréquence des mouvemens auxquels il se livre, en mettant en usage certains moyens de torture plus ou moins énergiques ou puissans, et qui, sans être dangereux pour l'animal, ont l'avantage de l'occuper, de le distraire, et de détourner ainsi son attention de l'opération elle-même.

§ I^{er}. — Moyens de contenir les animaux debout.

Quand l'opération qu'on se propose de

pratiquer est peu douloureuse, peu longue, et que l'animal à opérer est doux et peu irritable, il n'est pas nécessaire de le coucher : Il est plus expéditif et sans danger de l'opérer debout. Dans ce cas, on peut l'attacher à un mur, à un arbre ou poteau, ou bien le faire tenir par un aide sans l'attacher. (Il est bien clair que je n'entends parler ici que des grands animaux domestiques, les petits étant tellement faciles à contenir, qu'il n'est besoin que d'un peu de force et d'intelligence pour les assujettir pendant le temps, ordinairement très-court, des opérations qu'on pratique sur eux.)

1^o Comment on attache un animal.

Comme on doit toujours supposer que l'animal le plus docile cherchera à s'échapper quand il sentira l'atteinte d'un instrument, et qu'alors il pourrait pendant ces mouvemens briser les liens qui le retiennent, un premier soin à avoir avant d'attacher l'animal, est de s'assurer qu'il a un licol et une longe assez solides pour résister aux efforts qu'il pourra faire; et au besoin, de lui en mettre de plus forts pour le moment de l'opération. Bien qu'un bon licol ordinaire suffise dans la plupart des cas, les vétérinaires ont habituellement chez eux un *licol de force*, c'est-à-dire un licol beaucoup plus fort qu'un licol ordinaire, et pouvant, au moyen des boucles dont il est garni à la muserole et sur les montans, être agrandi ou rapetissé pour être adapté à des têtes de toutes les dimensions. Ce licol porte une longe en corde. La longe en corde est en effet bien préférable à la longe en cuir; les nœuds de celle-ci étant généralement plus difficiles à défaire, surtout quand elle est mouillée : or, il est quelquefois nécessaire de pouvoir instantanément détacher un animal qui est tombé en se défendant et ne peut se relever. C'est pour cette raison aussi qu'on prescrit de ne jamais attacher l'animal que par un nœud coulant facile à défaire. Je n'ai pas besoin de dire, que quand il s'agit d'un cheval, on doit se garder de l'attacher avec une bride ou bridon, ou avec la longe passée dans la bouche ou sur le nez. Il est arrivé plus d'une fois que des chevaux ainsi attachés se sont fracturé la mâchoire inférieure, ou blessés plus ou moins grièvement, en se jetant violemment en arrière pendant l'opération. On n'a pas ces accidens à craindre pour les bêtes bovines, dont la longe embrasse la base des cornes.

Autant que possible, on choisit pour y attacher les animaux un lieu dont le terrain ne soit pas glissant. On évite ainsi qu'ils ne tombent pendant les mouvemens auxquels ils peuvent se livrer.

Il est plus commode de les attacher à un poteau ou arbre, attendu l'impossibilité où ils sont alors, en se tournant à droite ou à gauche, de serrer l'opérateur contre le mur. Aussi, lorsqu'on opère sur les bêtes bovines, on les laisse quelquefois attachées au joug.

Lorsqu'on a à pratiquer une opération sur les parties antérieures du tronc, il faut, pour empêcher l'animal de se cabrer et de frapper avec les pieds de devant, attacher la tête le plus bas possible. Lors, au contraire, qu'on veut